CHARTE ÉTHIQUE - Groupe Rondy

Le Groupe RONDY a souhaité formaliser ses valeurs et établir une charte éthique fixant les règles de comportement qu'il entend respecter et faire respecter par ses salariés et ses dirigeants.

Cette charte éthique a vocation à servir de guide dans des domaines clés, afin que nous menions nos activités dans le respect des valeurs de notre société. Elle s'applique à tous les collaborateurs du Groupe RONDY et aux entités légales contrôlées totalement ou conjointement par le Groupe RONDY.

Cette charte a pour objet de rappeler les grands principes et valeurs auxquels l'entreprise est attachée, puis de définir les comportements attendus au sein de l'entreprise.

Il est demandé à chaque salarié de prendre connaissance de la charte éthique, d'en apprécier le contenu et de la respecter.

Le mot du directeur

Nos activités, notre objectif

« L'activité historique du Groupe RONDY est le négoce et la vente d'outillage, de quincaillerie, et d'électricité.

Tout en développant ces activités, le Groupe s'est diversifié dans les équipements destinés au secteur automobile et aux équipements de protections individuelles. Ces deux domaines d'activités présentent une grande cohérence et affirment notre positionnement dans le négoce à destination des grandes surfaces du bricolage et des grandes surfaces alimentaires et des centres auto.

L'objectif du Groupe est de conserver son caractère familial et indépendant, et d'offrir à nos clients une solution complète pour nous hisser au premier rang national en qualité de fournisseurs.

Xavier BAILO, *Directeur Général*

Le Groupe a évolué d'une position de PME sur un marché national à celle d'Entreprise de Taille Intermédiaire évoluant dans un environnement international et souhaite maintenir un équilibre entre ses activités d'outillage et le développement des nouveaux produits marché (automobile, site internet B to C, Equipement de protection individuelle).

L'esprit d'ambition et de conquête préside à la création du Groupe RONDY : notre objectif est de nous positionner comme la référence française sur ces secteurs et de redynamiser notre image.

Dans ce contexte concurrentiel, notre image et notre réputation comptent parmi nos atouts les plus précieux.
L'Ethique, l'Engagement, le Respect et la Rentabilité font ainsi partie intégrante de notre stratégie commerciale globale, et constituent des facteurs clé de notre réussite future.

Au-delà des processus de fonctionnement de l'entreprise, il est de la responsabilité individuelle de chacun d'entre nous d'agir selon notre Charte d'Ethique et d'ériger les plus hautes valeurs d'éthique au rang de culture d'entreprise, afin de faire du Groupe RONDY une entreprise citoyenne et socialement responsable.

Nous sommes embarqués ensemble dans une entreprise ambitieuse.

Je vous remercie par avance du rôle que vous jouerez pour faire du Groupe RONDY une entreprise qui soit une source de fierté pour nous tous. »

Identification de nos valeurs

Les quatre valeurs du groupe rondy :
ÉTHIQUE, RESPECT, RENTABILITÉ, ENGAGEMENT.

Nos valeurs éthiques

INTÉGRITÉ

L'intégrité est une valeur fondamentale du Groupe Rondy et elle est primordiale dans la manière de mener les affaires. Nous faisons ce que nous nous sommes engagés à faire. Nous prenons des décisions sur des bases justes. L'intégrité est véhiculée par chaque salarié et elle guide nos pratiques professionnelles et commerciales.

Elle assure la transparence de notre communication et fonde la relation avec nos partenaires.

L'intégrité nous incite à assumer notre rôle d'entreprise responsable : nous avons le souci constant de l'impact de nos activités sur notre environnement écologique, social, industriel, et culturel.

Nos comportements :
Chaque salarié qui, dans le cadre de sa fonction, est conduit à enregistrer ou à faire enregistrer des données comptables ou financières, à calculer et transmettre des indicateurs ou à gérer et diffuser toute autre forme d'information, s'engage à fournir des informations fiables et sincères. En particulier, les charges et les produits constatés dans chaque activité doivent être le strict reflet de l'activité et être remontés conformément aux principes comptables en vigueur et aux normes de gestion arrêtées par le Groupe.

RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

Les femmes et les hommes sont au centre des préoccupations du Groupe, qui fait le choix du management par les valeurs.

Le respect des droits de l'Homme exprimés dans la Charte internationale des droits de l'Homme de l'ONU, conformément aux principes directeurs formulés par l'OCDE en 2011 est un enjeu majeur pour le Groupe Rondy.

Nous veillons à prévenir toute action ou comportement au sein du Groupe qui pourrait avoir des incidences négatives sur le respect des droits de l'Homme par l'application d'une politique d'entreprise responsable et d'une application rigoureuse de la réglementation.

Nos comportements :
Chaque salarié contribue aux engagements du Groupe en matière de respect des droits humains fondamentaux, tels que le droit à la dignité et le droit au respect de la vie privée. Il s'engage notamment à ne pas faire travailler illégalement des enfants, à ne recourir à

une aucune forme de travail forcé et à autoriser la liberté d'association et de représentation. Il veille à assurer le respect de ces droits dans son domaine de responsabilité et demande à ses partenaires ou fournisseurs d'avoir le même niveau d'exigence.

De plus, chacun s'engage à ne pratiquer aucune discrimination dans les relations de travail, en particulier fondée sur le sexe ou l'âge, les origines raciales, sociales, culturelles ou nationales, les activités syndicales, le handicap, les opinions politiques ou religieuses

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La lutte contre la corruption est un engagement essentiel pour assurer la pérennité de l'entreprise et maintenir notre réputation auprès de nos interlocuteurs (clients, banquiers, fournisseurs et autres partenaires...).

La plus grande vigilance est portée sur nos relations commerciales et en particulier avec nos interlocuteurs à l'étranger pouvant être culturellement pour certains plus enclin à la corruption.

Nos comportements :
Les actes de corruption et de trafic d'influence sont sanctionnés par le Code Pénal. L'entreprise rappelle les comportements à risque ou à proscrire dans le cadre de l'exercice de son activité professionnelle afin de prévenir et lutter efficacement contre les risques de corruption. Aucun comportement caractérisant des faits de corruption ne sera toléré et des sanctions disciplinaires seront prévues dans le cadre du règlement intérieur.

Le salarié doit refuser tout cadeau dont la valeur excède les usages courants ou serait de nature à lui faire perdre son indépendance. L'acceptation de cadeaux de faible valeur reste autorisée. Cette règle s'applique également à toute invitation aux séminaires ou voyages non justifiés par des raisons professionnelles.

Dans le cadre des règles de bienséance (us et coutumes, échanges culturels...), le salarié peut proposer ou offrir des cadeaux à ses interlocuteurs (clients, prospects, prestataires, agents, fournisseurs...).Toute remise de cadeau doit être autorisée par la Direction Générale.

Le respect

RESPECT DES NORMES DE QUALITÉ ET DE SÉCURITÉ

La sécurité et la qualité de nos produits sont au coeur de nos préoccupations.
Le service Qualité du Groupe procède à une analyse et un contrôle permanent des risques auxquels le Groupe s'expose et engage les mesures préventives nécessaires, tant au coeur de nos exploitations que chez nos fournisseurs.

Nos comportements :
Nous coopérons avec les autorités compétentes et légitimes. Toute enquête ou demande informations diligentée par un agent public doit être coordonnée avec la direction et le service compétent.

Tous les salariés doivent veiller à ce que les engagements pris à l'égard des clients soient respectés (engagements techniques, calendaires, financiers, de qualité et de service, etc.).

SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

La protection de la vie de notre personnel, l'assurance de la sécurité de nos clients, la protection de nos installations et de l'environnement sont une préoccupation impérieuse et une condition de poursuite de notre exploitation

Nos comportements :
Chaque salarié connaît, respecte et fait respecter les règles de sécurité applicables. Il prête une attention particulière aux conditions de travail et au bien-être de toutes personnes présentes sur les sites du Groupe. L'exemplarité et la vigilance doivent guider l'action de chacun en matière de prévention.

Chaque salarié prend, selon les règles et procédures en vigueur dans l'entreprise, les mesures nécessaires pour protéger la confidentialité des informations dont il dispose.

Ces informations peuvent concerner de nouveaux projets, des données stratégiques, industrielles, financières, sociales, etc. ou d'une manière générale toute information dont la divulgation pourrait être contraire aux intérêts du Groupe.

Chaque salarié est responsable de la bonne utilisation des biens et des ressources de la société, qui doivent rester exclusivement destinés à un usage professionnel. Il utilise ces actifs dans le cadre de sa mission, conformément aux règles et procédures en vigueur au sein de la société et prend toute mesure pour prévenir leur détérioration, leur vol ou un usage non autorisé par des tiers.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

Dans notre rôle d'entreprise responsable, nous avons le souci de minimiser l'impact de nos activités sur notre environnement écologique. Ainsi, nous proposons à nos clients des emballages recyclables et réutilisables, nous contribuons à la reforestation et nous mènerons toutes sortes de projets éco-responsables conforme à nos engagements (gestion des déchets, recyclage de nos produits en fin de vie, borne électrique…)

Notre société à la volonté de contribuer à l'essor économique de la région et à soutenir les activités avec nos partenaires locaux (écoles, pôle- emploi, institutions, association, entrepreneurs, transporteurs)

Nos comportements :
En matière d'environnement, chaque salarié contribue à cette empreinte carbone par son comportement quotidien (éclairage, détecteur de présence, recyclage papier, conduite des véhicules de service..) et peut soumettre des actions allant dans le sens de la diminution de l'empreinte carbone

Chaque salarié est responsable de la bonne utilisation des biens et des ressources de la société, qui doivent rester exclusivement destinés à un usage professionnel. Il utilise ces actifs dans le cadre de sa mission, conformément aux règles et procédures en vigueur au sein de la société et prend toute mesure pour prévenir leur détérioration, leur vol ou un usage non autorisé par des tiers.

NOS PROCESSUS INTERNES

Nos procédures internes doivent être respectées par des équipes coopératives et réactives pour sécuriser l'élaboration de nos offres commerciales, puis la négociation et la conclusion de nos contrats. Les engagements pris (calendaires, financiers, techniques) doivent être tenus.

Les services support assurent la maîtrise de nos procédures internes. Les bilans de nos opérations doivent être effectués rapidement et tous les écarts constatés doivent faire l'objet d'actions correctives concertées.

Nos comportements :
Chaque salarié du Groupe se conforme aux lois et réglementations du pays dans lequel il travaille. Il veille à connaître et à respecter les dispositions concernant son activité.

Notre Groupe est amené à recueillir, traiter et utiliser les données personnelles de ses collaborateurs et partenaires pour mener à bien ses activités opérationnelles. Dans ce cadre, nous sommes tenus de nous conformer à toutes les obligations qui nous incombent concernant le recueil, le traitement et l'utilisation des données personnelles. Nous respectons et protégeons la vie privée de nos collaborateurs, clients, fournisseurs et partenaires

La rentabilité

Les capitaux investis doivent être correctement utilisés et générer les rentabilités escomptées, les investissements corporels et incorporels ne doivent pas dépasser notre capacité d'autofinancement, notre niveau d'endettement doit nous permettre de rester indépendants vis-à-vis des établissements financiers et de conserver la direction familiale de notre Groupe.

La rentabilité de l'exploitation doit être conforme aux objectifs économiques et permettre de couvrir le besoin en fond de roulement de chaque activité et de financer notre croissance.

Nous avons la volonté d'améliorer en continue nos services et méthodes de travail pour faire face aux enjeux du développement et à une concurrence élargie. Nous devons exceller dans la qualité et la compétitivité de nos produits et services.

La relation forte et historique entre la société et ses clients français doit être renforcée. Dans un marché global, l'entreprise doit se considérer comme un acteur à part entière et conforter son positionnement stratégique en développant ses activités.

Nos comportements :
La qualité de nos personnels et l'efficacité de nos réseaux de distribution sont des atouts essentiels de notre réussite dans un marché qui se transforme.

Nos engagements

La qualité de notre gestion d'entreprise, notre politique d'investissement et l'exécution de nos opérations sont l'objet d'une vigilance permanente.

Nos clients sont considérés comme des partenaires du Groupe. Nos opérations doivent par conséquent être réalisées conformément à nos engagements contractuels.

L'innovation caractérise le positionnement stratégique de l'entreprise depuis toujours. Elle est basée sur la différenciation de nos produits et services. La démarche marketing, la relation client, les compétences internes de nos bureaux d'études et services techniques, l'expertise de nos outils informatiques développés en interne et notre parc immobilier sont autant de moyens concourant au succès de l'innovation et de la conquête de nouveaux marchés.

Nos comportements :
L'entreprise veille à ce que les engagements pris dans les offres soient réalistes. Le respect des procédures internes de contrôle (offre et marché) doit le permettre. Lorsque les engagements pris sont contractualisés, ils doivent être tenus.

• *Nous encourageons un dialogue ouvert basé sur la confiance avec les collaborateurs à tous les niveaux du Groupe, et leurs représentants. Les collaborateurs sont vivement encouragés à communiquer ouvertement, à discuter et à exprimer toutes questions ou préoccupations, tandis que leurs responsables hiérarchiques sont encouragés à être à l'écoute et à faire preuve de réactivité.*

Cette Charte Ethique ne peut pas aborder toutes les situations qui peuvent poser question. En cas de doute, il relève de la responsabilité de chacun d'entre nous de demander conseil.

En cas d'interrogation sur la conduite à tenir ou de manquement constaté à ces règles, il appartient à chaque salarié de consulter sa hiérarchie et/ou d'alerter le Comité de Direction

GROUPE RONDY
ZI des Prairies
43110 AUREC-SUR-LOIRE / FRANCE
Tél : +33 (0) 4 77 35 10 10

www.groupe-rondy.com